



GREAT LAKES AND ST. LAWRENCE CITIES INITIATIVE
ALLIANCE DES VILLES DES GRANDS LACS ET DU SAINT-LAURENT

RÉSOLUTION 6 – 2011M

APPUI À L'ALLIANCE VERTE

ATTENDU QUE l'industrie maritime adopte volontairement des objectifs communs en vue d'améliorer son rendement sur le plan de l'environnement;

ET ATTENDU QUE les intervenants dans l'industrie maritime s'unissent en vue de mettre en œuvre une politique volontaire en matière d'environnement pour l'intégralité du corridor des Grands Lacs et du Saint-Laurent;

ET ATTENDU QUE l'Alliance verte est une alliance d'associations représentant l'industrie maritime au Canada et aux États-Unis, dont l'*American Great Lakes Ports Association*, la *St-Lawrence Shipowners Association*, l'Association des administrations portuaires canadiennes, l'Association des armateurs canadiens, la Chambre de commerce maritime, la Fédération maritime du Canada, l'*Ontario Marine Transportation Forum*, la Société de développement économique du Saint-Laurent (Sodes), et l'*United States Great Lakes Shipping Association*;

ET ATTENDU QUE les principaux objectifs de l'Alliance verte sont de 1) renforcer la performance environnementale par l'entremise d'un processus d'amélioration continue, 2) bâtir des relations solides avec les intervenants dans la région des Grands Lacs et du Saint-Laurent, et 3) favoriser la compréhension des activités dans l'industrie et de leurs avantages environnementaux;

ET ATTENDU QUE l'industrie maritime reconnaît les impacts liés à ses activités et y réagit en se mobilisant autour de sept grands enjeux sur le plan de l'environnement : les espèces envahissantes, les émissions polluantes dans l'air, les oxydes de soufre (SOx) et les oxydes d'azote (NOx), les gaz à effet de serre (GES), les résidus de cargos, les eaux mazouteuses, les conflits d'utilisation dans les ports et terminaux (bruit, poussière, odeurs et lumière), et le leadership environnemental;

ET ATTENDU QUE chaque année, les participants à l'Alliance verte mesurent leur rendement environnemental en vertu des critères établis pour chacun des enjeux qui les concernent, après quoi les résultats collectifs, et pour chacun des participants, sont communiqués au grand public sous forme de rapport annuel préparé par l'Alliance verte;



ET ATTENDU QUE l'Alliance verte vise une amélioration concrète et mesurable du rendement environnemental de l'industrie maritime des Grands Lacs et du Saint-Laurent et que pour réaliser cet objectif, l'Alliance verte a adopté un ensemble de principes directeurs. En plus de respecter les lois et règlements applicables, chaque entreprise se joignant à l'Alliance verte convient de : 1) faire preuve de leadership corporatif dans la recherche de meilleures pratiques environnementales en fonction d'une approche de développement durable, 2) exercer ses activités de façon responsable, cherchant à minimiser l'impact environnemental, 3) viser l'amélioration continue de sa performance environnementale, 4) développer et promouvoir des mesures de protection volontaires, 5) intégrer des pratiques de développement durable qui sont techniquement et économiquement réalisables, 6) collaborer avec les gouvernements et les groupes de citoyens à la mise en œuvre des plans d'action découlant du programme, et 7) participer activement à une approche de gestion intégrée, pour le Saint-Laurent, incluant la collaboration avec tous les autres intervenants aux niveaux local, régional, national et international;

ET ATTENDU QUE l'Alliance verte compte 44 membres dont des armateurs canadiens et étrangers, des autorités portuaires, des compagnies d'arrimage, des exploitants de terminaux et des transporteurs maritimes;

ET ATTENDU QUE l'Alliance verte compte 28 supporteurs, dont des gouvernements, municipalités, communautés et groupes environnementaux, qui appuient le programme environnemental de façon symbolique ou en fournissant des services;

POUR CES MOTIFS, IL EST RÉSOLU QUE l'Alliance des villes des Grands Lacs et du Saint-Laurent appuie la mise en œuvre du programme environnemental de l'Alliance verte et fait preuve de son appui à l'égard de cette initiative de développement durable entreprise par l'industrie maritime en devenant supporteur de l'Alliance verte.

Signé ce 16^e jour de juin 2011

Brian McMullan, président
Alliance des villes des Grands Lacs et du Saint-Laurent
Maire de St. Catharines